## Dépôts sauvages, débroussaillage, fibre... à l'AG du comité de quartier

## RUSSAN

Plusieurs élus ont fait le déplacement pour l'assemblée générale du comité de quartier.

L'assemblée générale annuelle du comité de quartier Russan-Terres de Rouvière s'est tenue dans la salle Edmonde-Gleize devant les adhérents venus en nombre. Après les remerciements d'usage et avoir salué la présence des élus de la ville, à savoir Julien Plantier, premier adjoint délégué à l'urbanisme, Véronique Gardeur Bancel, déléguée à l'éducation et à la réussite éducative, Xavier Douais, délégué au tourisme, Olivier Bonné, délégué au suivi de la rénovation urbaine, et enfin Chantal May, représentant le maire, déléguée à la végétalisation, aux parcs et jardins, Bernard Astier, le président du comité, en détail et conjointement avec la secrétaire et la trésorière, les diffé-



Les élus face aux habitants du quartier de Russan.

rents rapports d'activité, moral, et financier, lesquels ont été approuvés à l'unanimité.

Au cours de la lecture des rapports, le président a rappelé les travaux et aménagements réalisés pour l'embellissement et la sécurité du quartier, puis a remercié le travail accompli par l'équipe qui l'entoure, avant de rappeler les différents sujets à l'ordre du jour tels que la voirie, le déploiement de la fibre, le débroussaillage des terrains non bâtis, les ordures ménagères, l'évacuation des déchets verts, la sécurité face à la recrudescence des cambriolages et à la circulation qui s'intensifie.

L'ensemble de ces sujets et les

inquiétudes diverses des habitants ont été l'occasion pour eux de solliciter et questionner les élus, lesquels ont répondu, comme il se doit à toutes les attentes. Ainsi Julien Plantier a précisé qu'un programme de rénovation à l'échelle de la ville était en cours : « On essaye d'agir de la manière la plus efficace possible pour que tous les secteurs soient traités. » A la question posée par plusieurs riverains, « comment faire pour éradiquer les dépôts sauvages à proximité des conteneurs à verre et sanctionner les contrevenants ?», le premier adjoint explique que la difficulté est précisément de les prendre en flagrant délit et rappelle la possibilité de prendre des photos et de les envoyer sur l'application Ville de Nîmes.

Enfin, Véronique Gardeur Bancel rappelle que, à partir du 1er septembre 2024, les bus seront gratuits pour les seniors de plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite.

► Correspondant Midi Libre: 06 60 64 81 95